



**Travaux de restauration en Espace naturel sensible,
campagne batraciens et actions de communication**

Rapport n° CP/2011/798

Service gestionnaire :

Service agriculture, espaces ruraux et naturels

Résumé :

Dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels (SDEN), le Département du Bas-Rhin acquiert, gère et restaure des terrains afin de sauvegarder et valoriser le patrimoine naturel.

I. Travaux de renaturation dans les Espaces Naturels Sensibles

Dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles (ENS), le Département s'est rendu propriétaire d'un certain nombre de sites. A Lauterbourg, dans le cadre du programme Interreg « Cistude sans frontière », des travaux de restauration ont débuté en 2010 afin de restaurer les conditions écologiques proches des anciennes forêts rhénanes.

Des travaux complémentaires de restauration des berges de la gravière du Woerr vont permettre encore de diversifier le milieu, actuellement banalisé. Ces travaux pourront être cofinancés à 50% par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Le Conseil Général participerait à ces travaux à hauteur de 30 000 €.

II. Campagne Batraciens : acquisition de petits matériels

Depuis 1990, le Conseil Général mène des actions de sensibilisation et de recensement des zones d'écrasement des batraciens sur les routes lors de leur migration. A cet effet, il met des filets à disposition des associations et leur accorde une aide pour le suivi des sites (une vingtaine par an).

Suite au bilan de la campagne 2011, il est proposé de réserver la somme de 4 004,95 € pour le renouvellement du matériel.

III. Actions de sensibilisation

Depuis 1990, le Département du Bas-Rhin mène une politique d'édition de documents de sensibilisation à l'environnement par le biais de cartes postales, de dépliants ou d'affiches.

Pour 2011, il est proposé la réimpression des affiches suivantes :

- × « Protégeons nos mares »
- × « Richesse des collines sèches »
- × « Cohabiter avec eux ... »
- × « Printemps au bord du Rhin »

à raison d'environ 5000 exemplaires par affiche, pour un montant global de 5000 euros.

En cas d'accord de votre part, les crédits suivants seraient à prélever sur les enveloppes budgétaires suivantes :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
31702	23-231788-738	81 705,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
1147	011-60632-738	6 000,00 €	4 004,95 €	4 004,95 €
19353	011-6236-738	7 750,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide :

- d'effectuer les travaux de renaturation au sein de l'Espace Naturel Sensible du Woerr à Lauterbourg pour un montant total de 30 000 € ; ces dépenses sont justifiables au titre de l'article L142-2 du Code de l'Urbanisme*
- de réserver un crédit de 4 004,95 € pour le renouvellement du matériel lié à l'opération batraciens.*
- de réimprimer 4 affiches à raison de 5 000 exemplaires par affiche pour un montant global de 5 000 €.*

Strasbourg, le 24/10/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL